

Obtention du label « Pays d'art et d'histoire » :
une 1^{ère} étape franchie

Une première étape de la candidature au label Pays d'art et d'histoire vient d'être franchie. La 1^{re} fiche technique de candidature a été validée officiellement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture). Cette validation est une reconnaissance de l'intérêt historique du territoire et des efforts de valorisation mis en place par tous, sachant qu'un travail important a été nécessaire pour regrouper les 14 communes ainsi que les nombreux partenaires (équipements culturels, associations, guides, etc.) et rédiger ce premier document.

Une démarche qui date de 2016

Les Communautés de Communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB) et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB) mènent depuis plusieurs années une vaste réflexion sur la politique culturelle et patrimoniale du territoire. L'action la plus emblématique de ce travail est la décision de faire acte de candidature au label «Pays d'Art et d'Histoire».

Nos élus et les acteurs culturels des 14 communes (les 10 de la CCPMB et les 4 de la CCVCMB) œuvrent depuis 2016 pour préparer cette candidature dont la thématique principale sera le «berceau mondial du tourisme de montagne». Nos vallées alpines ne sont pas seulement des destinations sportives, mais aussi des lieux riches d'histoire et de patrimoine. L'obtention du label « Pays d'Art et D'histoire » permettrait de conserver, de valoriser et de mieux faire connaître à nos habitants et visiteurs, les richesses de notre patrimoine.

Sans attendre l'obtention de ce label, les collectivités ont lancé de nombreuses initiatives à destination du public et organisent chaque année, des événements pour vous faire découvrir des pans méconnus du patrimoine local, des trésors qui se cachent près de chez vous sans que vous le sachiez.